

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES

Commissaires aux Comptes

Associés

- David Galaup
- Marc Claverie

Association CENTRE SOCIAL CULTUREL CHRISTIANE FAURE

41 rue Thiers

17000 LA ROCHELLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Association CENTRE SOCIAL CULTUREL CHRISTIANE FAURE
SIEGE SOCIAL : 41 rue Thiers - 17000 LA ROCHELLE

A l'Assemblée générale de l'association CENTRE SOCIAL CHRISTIANE FAURE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE SOCIAL CHRISTIANE FAURE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes :

- « Faits marquants » et « Evénements post-clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant les mesures prises par votre Association pour faire face à la crise du COVID-19 en 2020,
- « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement comptable ANC 2018-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Une provision pour risque est constatée dans les comptes pour 10 500 euros.

Nous nous sommes assurés que les données chiffrées, relatives à cette provision font l'objet d'une information dans l'annexe des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A La Rochelle, le 30 mars 2021.

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes



Marc CLAVERIE

Centre social et culturel Christiane Faure

Bilan

Année 2020

ACTIF	2020			2019
	Brut	Amort.dépr.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			0,00	
Frais de recherche et développement	2033,20	2033,20	0,00	
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire			0,00	
Fonds commercial (1)			0,00	
Autres immobilisations incorporelles			0,00	
Immobilisations incorporelles en cours			0,00	
Avances et acomptes			0,00	
Immobilisations corporelles				
Terrains			0,00	
Constructions			0,00	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	57201,66	52025,46	5176,20	8407,65
Autres immobilisations corporelles	262944,59	223456,14	39488,45	45605,90
Immobilisations grevées de droits			0,00	
Immobilisations corporelles en cours			0,00	
Avances et acomptes			0,00	
Immobilisations financières (2)				
Participations			0,00	
Créances rattachées à des participations			0,00	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			0,00	
Autres titres immobilisés			0,00	
Prêts			0,00	
Autres immobilisations financières			0,00	
TOTAL (I)	322179,45	277514,80	44664,65	54013,55
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours			0,00	
Matières premières et approvisionnements			0,00	
En-cours de production de biens			0,00	
En-cours de production de services			0,00	
Produits intermédiaires et finis			0,00	
Marchandises			0,00	
Avances et acomptes versés sur commandes			0,00	
Créances d'exploitation (3)			0,00	
Créances usagers et comptes rattachés	69469,73	535,61	68934,12	49701,86
Autres créances	49160,47		49160,47	110087,68
Valeurs mobilières de placement	40480,00		40480,00	0,00
Instruments de trésorerie			0,00	0,00
Disponibilités	573471,41		573471,41	513548,05
Charges constatées d'avance (3)	4047,45		4047,45	3139,40
TOTAL (II)	736629,06	535,61	736093,45	676476,99
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	1058808,51	278050,41	780758,10	730490,54
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
-acceptés par les organes statutairement compétents				
-autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				



Centre social et culturel Christiane Faure

Bilan Année 2020

PASSIF	2020 Net	2019 Net
Fonds associatifs		
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	15455,22	15455,22
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	135857,04	135857,04
Report à nouveau	237584,04	49615,48
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	-4445,88	-24152,25
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement	14321,80	238646,57
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	398772,22	415422,06
Compte de liaison (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	24548,09	23038,44
Provisions pour charges	83335,00	73736,00
TOTAL (III)	107883,09	96774,44
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	34297,92	6970,12
TOTAL (IV)	34297,92	6970,12
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	16,00	13,01
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27789,65	10618,14
Dettes fiscales et sociales	152366,09	150476,48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	59619,93	50178,26
Produits constatés d'avance (1)	13,20	38,03
TOTAL (V)	239804,87	211323,92
Ecart de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I à VI)	780758,10	730490,54
(1) Dont à moins d'un an (à l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(1) Dont à plus d'un an (à l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		



Centre social et culturel Christiane Faure

Compte de résultat

Année 2020

	2020 Net	2019 Net
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	166352,70	248409,87
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	166352,70	248409,87
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1253679,24	1268763,30
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	79201,13	
Collectes	3,50	260,00
Cotisations	6582,50	7272,00
Autres produits	7061,34	15619,86
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1) (I)	1512880,41	1540325,03
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	100073,11	90880,49
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	150585,78	196251,16
Impôts, taxes et versements assimilés	71314,19	87193,93
Salaires et traitements	896185,26	905587,47
Charges sociales	240068,34	276830,92
Autres charges de personnel	8879,41	9465,33
Dotations aux amortissements sur immobilisations	30360,76	29699,65
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	327,68	2071,83
Dotations aux provisions pour risques et charges	11108,65	5802,26
Autres charges	3431,73	854,83
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3) (II)	1512334,91	1604637,87
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	545,50	-64312,84
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	2211,58	2733,30
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2211,58	2733,30
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	0,00	0,00
2 - RESULTAT FINANCIER (V- VI)	2211,58	2733,30



Centre social et culturel Christiane Faure

Compte de résultat

Année 2020

	2020 Total	2019 Total
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	2757,08	-61579,54
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	9407,95	9766,14
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	13425,20	30128,74
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	22833,15	39894,88
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2708,31	1437,25
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2708,31	1437,25
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII- VIII)	20124,84	38457,63
Impôts sur les bénéfices (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1537925,14	1582953,21
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	1515043,22	1606075,12
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	3166,72	2136,38
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	30494,52	3166,72
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	-4445,88	-24152,25
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont redevances sur crédit bail mobilier		
Dont redevances sur crédit bail immobilier		
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) Dont produits concernant des entreprises liées		
(5) Dont intérêts concernant des entreprises liées		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature	292222,66	295994,29
Dons en nature		
TOTAL	292222,66	295994,29
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	292222,66	295994,29
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL	292222,66	295994,29

ANNEXE

Exercice clos le 31/12/2020



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL CHRISTIANE FAURE

**Annexe des comptes annuels
Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020**

ANNEXE

Exercice clos le 31/12/2020

Total du bilan : 780 758.10 Euros

Résultat : -4 445.88 Euros

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/03/2021 par les responsables de l'association.

1 - Règles et méthodes comptables :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En particulier en application du règlement comptable ANC n° 2018-06v relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, entré en vigueur pour les exercices ouverts en 2020.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

2 - Engagements financiers et autres informations :

• Provision retraite :

Elle est calculée conformément à la convention ELISFA soit : 1/60^{ème} de la rémunération annuelle brute chargée par année d'ancienneté avec un maximum de 15 ans, en fonction de la valeur du point au moment du départ. Ce calcul tient également compte du taux de turn-over du centre social et culturel Christiane Faure et d'une table de mortalité par tranche d'âge.

Le montant total des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite a été recalculé au 31/12/2020 à 83 335.00€.

• Provisions pour risque :

Une provision figure au bilan pour un montant de 24 548.09€ afin de valoriser l'indemnité d'un éventuel départ de salariés.

• Engagement de location :

Du 02/05/2017 au 01/05/2022 pour 5 ans soit 20 trimestres, concernant 4 photocopieurs :

- 2 copieurs situés 41 rue Thiers à La Rochelle
- 1 copieur situé 87 avenue des Cordeliers à La Rochelle
- 1 copieur situé 37 rue Léonce Mailho à La Rochelle

Le montant total des échéances restantes est arrêté à la somme de 8 083.20€ soit 5.33 trimestres.

• Autres renseignements :

Conformément à la loi du 23/05/2006 relative au volontariat associatif, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants s'élève à : 116 632.84€ brut annuel.

- **Evènements liés à la crise sanitaire :**

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 couplée à la mise en place à compter du 17 mars 2020, par le Président de la République Française, d'un confinement obligatoire ont affecté de manière significative toutes les activités économiques de notre pays. Le centre social et culturel Christiane Faure a immédiatement réagi en adoptant toutes les mesures de sauvegarde à sa disposition afin de limiter au maximum les conséquences de cette crise sur ses capacités financières. De ce fait, nous considérons, qu'au jour de l'arrêté des comptes, des évènements ne remettent pas en cause la valorisation des actifs de l'association.

Conformément à la recommandation de l'ANC en date du 24 juillet 2020, l'approche retenue est l'approche ciblée. A ce titre, les principaux impacts relatifs au covid-19 dans les comptes annuels sont les suivants :

- Indemnité activité partielle nette à hauteur de : 73 366.91€
- Diminution des participations des usagers : -69 290.47€

- **Evènements post-clôture :**

La crise sanitaire n'étant pas terminée au moment de la clôture des comptes 2020, l'association continue d'adopter toutes les mesures de sauvegarde à sa disposition afin de limiter les conséquences sur ses capacités financières. En particulier, l'activité se poursuit.

ANNEXE

Exercice clos le 31/12/2020

3 - Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé : les mouvements de l'exercice sont les suivants

Immobilisations corporelles (valeurs brutes) :

Immobilisations corporelles	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Logiciel	2 033.20			2 033.20
Matériel d'activité	52 199.84	2 862.17	728.00	54 334.01
Matériel Activité Mailho	5 777.19		2 909.54	2 867.65
Agencements immeubles loués	25 184.68	3 417.79		28 602.47
Agencements immeubles Mailho	7 173.24			7 173.24
Matériel bureau et informatique Matériel bureau et info Mailho	83 665.45	11 481.61	1 326.72	93 820.34
	3 218.84		2 790.77	428.07
Mobilier de bureau	25 258.85	1 623.05	117.52	26 764.38
Mobilier de bureau Mailho	3 996.65		114.89	3 881.76
Autres immobilisations corporelles	101 505.79	1 627.24	858.70	102 274.33
Total	310 013.73	21 011.86	8 846.14	322 179.45

Amortissements :

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Logiciel	2 033.20			2 033.20
Matériel d'activité	43 792.19	6 093.62	728.00	49 157.81
Matériel Activité Mailho	5 777.19		2 909.54	2 867.65
Agencements immeubles loués	16 481.39	3 418.36		19 899.75
Agencements immeubles Mailho	7 166.32			7 166.32
Matériel bureau et informatique Matériel bureau et info Mailho	69 039.96	10 409.41	1 326.72	78 122.65
	3 219.13		2 790.77	428.36
Mobilier de bureau	22 707.15	1 250.43	117.52	23 840.06
Mobilier de bureau Mailho	3 996.65		114.89	3 881.76
Autres immobilisations corporelles	81 787.00	9 188.94	858.70	90 117.24
Total	256 000.18	30 360.76	8 846.14	277 514.80

ANNEXE

Exercice clos le 31/12/2020

Etat des créances :

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Produits à recevoir	49 160.47	49 160.47	
Comptes clients	69 469.73	69 469.73	
Charges constatées d'avance	4 047.45	4 047.45	
Subv. d'investissement à recevoir			
Acomptes versés au personnel			
Total	122 677.65	122 677.65	0.00

Détail des produits et subventions recevoir :

• Etat : activité partielle 12/20	907.65
• Remboursements Uniformation	4 740.67
• Muttex : IJ prévoyance	1 620.03
• ASP solde 12/20	308.76
• Aptic 12/20	590.24
• Subvention CAF AGC/ACF	27 892.29
• Subvention CAF PSU	-2 594.64
• Subvention CAF PSO	13 415.20
• Subvention CAF PS CLAS	1 048.00
• Subvention Agefiph	1 221.24
• Intérêts courus à recevoir	11.03
Total	49 160.47

Détail des comptes clients :

• ANCV	399.75
• CAF	546.76
• CCAS	65.00
• CESU	183.15
• Associations diverses	291.57
• FCSF	3 150.00
• Régie IRO	150.00
• Collectivités locales	57 459.00
• Clients NOE (familles)	6 044.35
• Conseil d'établissement	644.54
• Clients douteux	535.61
Total	69 469.73

Détail des charges constatées d'avance :

• Adhésions	48.33
• Divers Abonnements	1 071.22
• Zoom	190.86
• Sendinblue	165.78
• Adobe	288.79
• La Rochelle des Eaux	30.71
• Location copieurs	505.20
• Copies	373.20
• Certigna	126.00
• Magnéta	35.34
• SS2I	1 145.80
• EDF Abonnement	66.22
Total	4 047.45

ANNEXE

Exercice clos le 31/12/2020

4 - Notes sur le bilan passif

Réserves	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatif	15 455.22			15 455.22
Subventions d'investissement	238 646.57	1 221.24	- 225 546.01	14 321.80
Report à nouveau	49 615.48	212 120.81	- 24 152.25	237 584.04
Réserves	135 857.04			135 857.04
Total	439 574.31	213 342.05	-249 698.26	403 218.10

Report à nouveau 237 584.04
 Résultat de l'exercice - 4 455.88

Provisions :

Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Risque personnel	12 538.44	1 509.65		14 048.09
Litige	10 500.00			10 500.00
Départ retraite	73 736.00	9 599.00		83 335.00
Congés payés*	87 179.46	95 334.32	-87 179.46	95 334.32
Précarité	0.00	209.76		209.76
Dépréciation clients**	2 208.08	327.68	-2 000.15	535.61
Total	186 161.98	106 980.41	-89 179.61	203 962.78

- * Présentées en dettes fiscales et sociales au bilan
- ** Présentées à l'actif du bilan, s'agissant de dépréciation de créances

Etat des dettes :

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Sociales	56 503.84	56 503.84		
Indemnité SS	318.17	318.17		
Fournisseurs	27 789.65	27 789.65		
Intérêts courus à payer	16.00	16.00		
Charges à payer	59 619.93	59 619.93		
Créditeurs divers	0.00	0.00		
Produits constatés d'avance	13.20	13.20		
Total	144 260.79	144 260.79		

ANNEXE

Exercice clos le 31/12/2020

Détail des dettes sociales :

• Sécurité sociale	31 232.00
• Prévoyance cadres	1 405.41
• Prévoyance non cadres	2 105.05
• Caisse retraite	8 104.23
• Cotisations formation	5 714.00
• Mutuelle	2 108.15
• Prélèvement à la source	1 465.00
• Taxe sur les salaires	4 370.00
Total	56 503.84

Détail des charges à payer :

• Electricité Rue Mailho	21 300.00
• Chauffage	20 000.00
• Eau	493.87
• Electricité	460.45
• Télécommunications	91.12
• Honoraires	8 000.00
• Boulangerie La Panetière	41.00
• Maison Marin	57.20
• Primeurs 17	67.36
• Coop La Calypso	593.15
• Repas animateurs ALSH	514.50
• CS Pertuis	2 700.00
• Reliquat copies 2020	581.28
• Centre aquatique 4 ^{ème} trimestre	920.00
• Aphilia	3 800.00
Total	59 619.93

Détail des produits constatés d'avance :

• ASP 12/20	13.20
Total	13.20

Détail des comptes fournisseurs :

• Acepp 17	2 160.00
• Aptic	8.40
• Athouservice	1 172.37
• Maison Marin	80.41
• Les frères Dages	10.82
• Buro pro	79.80
• Bureau Vallée	1 113.16
• Centex	132.58
• Cohésion 17	362.90
• RQ diagonales	76.80
• Direct collectivités	-126.72
• Horis	248.40
• Bostffocher	2 000.00
• Bonnière Ch	1 488.00
• Edf	1 236.44
• Erco	98.28
• Green Family	559.08
• Immel	-146.64
• Iro	495.00
• Leclerc	244.56
• Ville de La Rochelle	862.40
• CL 17	309.85
• Métro	100.44
• CM Approvisionnement	1 200.48
• Miligan	420.00
• Ogéo	397.05
• Orange	-20.17
• Orapi	997.71
• Cda- Palmilud	175.01
• Pharmacie de Beaulieu	82.23
• Pulsat	307.99
• Psl 17	1 274.90
• Sacem	-40.43
• Ss2i	9 883.55
• Gomes A	315.00
• CS Vdi	185.10
• Wesco	44.90
Total	27 789.65

